

Page 2

**Nouvelle mascotte
pour le tourisme
du Vallon**

Page 9

**Page communale :
Barak devient
« Le Spot »**

Page 10

**Badminton : Valen-
tine et Layana rem-
portent le bronze**Imprimerie Montandon Sàrl
Place-d'Armes 15
2114 Fleurier
+41 32 861 10 28
info@courrierhebdo.ch
www.courrierhebdo.ch

FSG Travers

Il s'est passé des choses pas très nettes derrière la porte de l'Annexe

PAGE 3 Samedi 14 février, ce n'est pas l'amour qui tombait mais de la neige qui recouvrait les hauteurs du Val-de-Travers. Dans la salle de l'Annexe de Travers, c'est le noir qui s'est abattu sur le coup de 20 h 15. Que se passe-t-il? Tout à coup, une longue file fluorescente traverse la salle de part en part.



CHRONIQUE

Cette Vallonnière aurait dû être aux JO de Cortina... 1956 !

Michelle Vivot, retenez bien son nom! Pas parce qu'il est difficile à retenir mais parce que je lui ai promis de ne pas le répéter trop fort. C'est dans la quiétude de Buttes que cette ancienne grande espoir du ski de fond tricolore vit entourée des siens. Discrète mais pas effacée, humble mais pas effacée. Pétilante et toujours pas effacée. Suite en page 12



SKI DE PISTE

Des conditions idéales pour apprendre à skier

L'École suisse de ski (ESS) Les Rasses-La Robella a bien débuté les cours collectifs et privés, principalement sur le domaine des Rasses, depuis le commencement de la saison. En effet, l'enneigement sur le domaine de Sainte-Croix/Les Rasses est régulier et bon pour la pratique des sports de glisse. L'ESS se réjouit de proposer encore des cours de tous niveaux. Suite en page 10

Courrier Val^{du}-de- Travers HEBDO

BILLET

DE LA SEMAINE

par Rabov

Le drapeau ou le logo?

Samedi dernier au slalom géant de ski alpin des JO, Lucas Pinheiro Braathen est devenu le premier Brésilien médaillé d'or aux olympiades d'hiver!

Un vainqueur, né en 2000, qui a un net accent norvégien, puisque jusqu'en 2023, il skiait pour le pays de son père, la Norvège! L'histoire du ski alpin est jalonnée par les skieurs changeant de fédération. Autrichien, le champion Marc Girardelli a représenté le Luxembourg. Nombre d'autres ont changé de nationalité sportive pour des bisbilles avec la fédération ou des non-sélections, faute de résultats.

Pour Lucas, la raison est son sponsor principal (la boisson à base de taurine donnant des ailes) qui ne pouvait figurer sur son casque, la meilleure place. En effet, la fédération norvégienne de ski a un contrat avec la société nationale de télécom sur cet espace publicitaire pour tout athlète.

Frustré, Lucas, en pleine ascension, plaque tout en octobre 23, avant d'annoncer six mois plus tard son retour sous le drapeau du pays de sa mère, au sein d'une cellule d'entraînement privée, financée par la marque aux taureaux et avec l'assurance de marquer à jamais l'histoire du ski pour le Brésil. Et pour le sponsor, d'avoir une belle histoire à conter.

Un business win-win pour les deux parties qui n'a plus rien d'exotique...

Créons Imprimons Au Vallon

**imprimerie
Montandon**
www.imprimeriemontandon.ch

Horaire de nos bureaux

Lundi - jeudi
08h00 - 12h00
13h30 - 17h00

Vendredi
08h00 - 12h00

Tél. +41 32 861 10 28
info@courrierhebdo.ch
www.courrierhebdo.ch

EN + DANS CE NUMÉRO

✚ La Fête du 24 février c'est mardi aux Bayards! En famille ou entre amis, venez partager un moment joyeux. Le programme complet encarté dans cette édition.

Ajoute une touche d'art
à ton salon avec nos **posters**
imprimés sur-mesure

**imprimerie
Montandon**

Créons | Imprimons | Au Vallon
imprimeriemontandon.ch

Destination Val-de-Travers

Mascotte régionale: un oiseau ne peut remplacer une fée

Hier mercredi soir, lors de l’assemblée générale de Destination Val-de-Travers, quatre propositions de mascotte pour représenter le tourisme régional ont été présentées aux membres. Propositions basées sur le travail préparatoire des étudiants de l’IST durant leur semaine de stage au Val-de-Travers.

Quelle mascotte touristique pour le Val-de-Travers? C’est l’une des questions que devaient trancher les membres de l’association touristique régionale Destination Val-de-Travers lors de son assemblée générale, hier mercredi soir, à l’Auberge des Fées à Buttes. Il aurait dû s’agir d’un tichodrome échelette muni d’une cape et non pas d’une fée verte, mais l’assemblée en a décidé autrement. «*Les étudiants qui se sont penchés sur ce thème ont préféré un animal emblématique*», explique Laure Von Wyss, membre de l’équipe marketing de Destination Val-de-Travers. Une fée évoquant peut-être trop l’absinthe ne représentait pas tous les aspects d’une destination touristique familiale, volonté de l’association.

«Les étudiants», ce sont ceux de l’Institut suisse du tourisme (IST) venus en stage au Vallon, en octobre dernier, pour réfléchir à l’attractivité du Val-de-Travers auprès des familles. «*Ils ont été particulièrement impressionnés par l’accueil chaleureux des prestataires et l’état d’esprit de participer à un projet commun*», note Laure Von Wyss. Le dynamisme et l’inves-

tissement des acteurs ont aussi été relevés. «*Je crois que nous les avons charmés*», estime-t-elle. Et l’une de leurs missions était de présenter un avant-projet de mascotte. «*Nous leur avons aussi dit que nous ne pouvions pas oublier la fée verte non plus! C’était une condition sine qua non*», précise Laure Von Wyss, en soulignant la surprise de certains étudiants devant cette requête de beaucoup de membres de Destination Val-de-Travers. Ainsi, la fée verte devait demeurer présente, sous des aspects différents, comme une broche de la cape de l’oiseau.

Rejet en bloc des projets

Également, le dossier établi par les étudiants de l’IST avait relevé d’autres éléments représentatifs du Vallon, à l’instar des forêts, de l’Areuse, de l’artisanat ou de l’horlogerie, qui peuvent être symbolisés dans la panoplie de cette nouvelle mascotte. «*Nous ne pensions pas qu’en une semaine, ils nous proposeraient un avant-projet si détaillé*», reconnaît Laure Von Wyss. À la suite de ce travail, Destination Val-de-Travers a lancé un appel à candidatures pour des propositions finales de dessins de cette mascotte. Parmi

les nombreuses reçues, quatre ont été retenues: la Vallonnière et le Vallonnier, Natacha Salvi et Alfred Dubois, la Neuchâteloise Séverine Amstutz et la Nord-Vaudoise Lucie Theurillat.

C’est entre l’un de ces quatre dossiers que les membres de Destination Val-de-Travers ont dû faire leur choix, hier mercredi soir. Finalement, ils en ont choisi aucun! Au cours d’une discussion vive, les intervenants ont exprimé le constat que ce tichodrome n’était pas approprié pour représenter la région, le meilleur symbole étant la fée et une fée verte. Un emblème capable de parler à tous à travers la Suisse romande et au-delà. «*Ce qu’il en est ressorti, c’est que cet oiseau ne permettait pas à tous les acteurs de s’identifier*», a estimé Laure Von Wyss. Face à cette certaine défiance, il fut proposé aux membres que la future mascotte à imaginer et à travailler soit définitivement une fée. Proposition largement validée à l’unanimité moins une abstention.

Toutefois, afin d’avancer sur ce projet, l’assemblée a choisi, à égalité et du bout des lèvres, les artistes Lucie Theurillat et Natacha Salvi, pour des-



Au final, les membres de Destination Val-de-Travers ont rejeté l’idée de cet oiseau comme mascotte pour le Val-de-Travers.

siner cette future mascotte, inspirée de la fée connue jusqu’à maintenant. «*Cela sera à elles de nous proposer des versions d’une fée et un univers graphique autour de celle-ci*», a noté Laure Von Wyss. Un univers graphique pour développer une com-

munication autour de cette mascotte unique, dont le développement avait déjà été imaginé avant le retournement de situation de mercredi.

Gabriel Risold

Commune de Val-de-Travers

La Fête du 24 février prend de la hauteur

Comme chaque année depuis 2010, la Commune de Val-de-Travers célèbre sa naissance avec trois éléments-clés: une artiste, une citoyenne engagée et un verre d’absinthe. Rendez-vous le mardi 24 février prochain dès 18 h au temple des Bayards.

Une étiquette pour orner la cuvée communale d’absinthe

Le Conseil communal a convié cette année Mathilde Vaucher pour concevoir l’étiquette qui orn timer la cuvée 2026 de l’absinthe communale. Artiste et graphiste établie à Neuchâtel mais ayant passé son enfance à Môtiers, elle a créé une œuvre qui s’éloigne de l’image rassurante et inoffensive de la fée verte et qui provoque plutôt un effet de léger délirium. Ainsi, des chimères apparaissent et disparaissent entre les formes et les feuilles, à la fois monstres et motifs abstraits. Et pendant que vous contemplez l’étiquette des yeux surgissent et vous contemplent en retour...

Sa création pourra être découverte lors de la levée des bans de l’absinthe communale le 24 février prochain aux Bayards. Les bouteilles ainsi que des lithographies de l’œuvre, en nombre limité, seront également en vente lors de la manifestation, puis toute l’année à l’accueil d’espaceVAL (rue du Clos-Pury 15, 2108 Couvet, 032 889 42 70, cultureloisirssports.vdt@ne.ch).

Une citoyenne au service de son prochain

Cette année, le Prix citoyen sera remis à Marie-France Oberbeck pour son activité en faveur de personnes momentanément fragilisées par la vie et/ou marginalisées, d’abord comme assistante sociale, puis comme coach en réinsertion, mais surtout comme fondatrice et directrice de l’Atelier Fil.

Ce lieu qui œuvrait dans la réinsertion professionnelle grâce notamment à un atelier de couture et une blanchisserie écologique a malheureusement dû fermer ses portes fin 2023 mais l’esprit d’aide et de bienveillance a subsisté.

Une cuvée à découvrir

L’absinthe communale 2026, choisie comme chaque année à l’aveugle par un panel d’amateurs éclairés, pourra être dégustée (avec modération cela va sans dire) lors de la fête du 24 février. Elle sera ensuite servie lors des manifestations officielles de la Commune.

Comm.

La pêche de la paroisse a-t-elle été miraculeuse ?



Derrière le paravent, la magie opère !

Tombola, moment musical par l’Écho de Belle-Roche, grand loto pour digérer ou brocante d’objets en tous genres, chacun est venu pêcher ce dont il avait besoin ou envie: «*Il y a eu une belle demande sur les vêtements de seconde main de la paroisse catholique. On sent que c’est quelque chose qui gagne en importance ces dernières années.*» Autre tendance, la moyenne d’âge tire (très) gentiment vers le bas. Là encore, la paroisse a parfaitement su aller à la pêche aux

jeunes en les appâtant de façon intelligente. Carole Babey rigole: «*Oui, appâter, c’est le bon mot. En fait, cela faisait quelques années qu’on parlait de relancer une petite activité sympa lors de notre kermesse: la pêche miraculeuse!*» Le principe est simple: en l’échange d’un petit sou (1 franc), les jeunes peuvent lancer le fil d’une petite canne à pêche derrière un paravent. Et là, comme par magie, un petit cadeau s’accroche à l’hameçon et hop... il n’y a plus qu’à ferrer! Y aurait-il une action divine là-dedans ?



Kevin Vaucher

FSG Travers

Il s’est passé des choses pas très nettes derrière la porte de l’Annexe de Travers...

Samedi 14 février, ce n’est pas l’amour qui tombait mais de la neige qui recouvrait les hauteurs du Val-de-Travers. Dans la salle de l’Annexe de Travers, c’est le noir qui s’est abattu sur le coup de 20 h 15. Que se passe-t-il? Tout à coup, une longue file fluorescente traverse la salle de part en part. Mais qu’est-ce que c’est que ça? Des lucioles, des dragons volants ou un bouchon avec les feux de signalisation sur liste d’attente des futurs travaux du Vallon?

Mystère! Tout à coup, la lumière s’allume et tout le monde a les mains en l’air dans la salle! Que se passe-t-il? Faut-il appeler la police? Des «rape-tou» sont cachés dans la salle, c’est ça? On se croirait tout droit dans un film des studios Pixar (société de production américaine en image 3D)! Chut, une voix se met à résonner: «*Le grand soir est arrivé. La FSG Travers et CaroDanse sont heureux de vous présenter des mois de travail pour leur spectacle annuel. Son thème? Le voyage de la lampe Pixar!*» Et paf: mystère résolu!

De multiples univers et trois heures de «trajet»
Sur scène, une porte est bientôt installée. Et à chaque fois que le maître de cérémonie de la soirée porte une petite lampe, cette porte s’ouvre et propulse la salle comble dans un univers particulier. Dix numéros pour dix univers et au milieu du voyage, le verre de l’amitié servi à l’étage de

l’Annexe. Plutôt sympa comme programme! Malgré quelques longueurs et plus de trois heures de «trajet», les spectateurs ont pu apprécier ces allées et venues à travers différentes ambiances.

Les ouvertures de portes se succèdent et les surprises aussi
Parmi les stars de la soirée, il y a eu les Indestructibles voltigeurs, valeureux successeurs des membres de Ocean’s Eleven ou presque. Toc toc toc, nous voilà déjà embarqués dans un nouvel univers. Samba! Un air ibérique s’empare de la bouillonnante salle vallonnaise avec trois chorégraphies en un seul numéro signé CaroDanse. Et puis, place à un nouveau numéro et... à une nouvelle ouverture de porte, exactement! En parlant de porte, encore faut-il taper à la bonne pour arriver à l’adresse souhaitée. Vous sentez la transition arriver, non? Nous non! Personne



n’avait vu venir ce numéro avec des balles, tout en adresse! Bref, en passant d’un numéro à l’autre, ce n’est pas d’univers qu’on a changé samedi soir passé mais carrément de planète!

Notre coup de cœur de la soirée
Même dans une soirée Pixar où les univers improbables et irréels sont légion, il y a des références qui ne s’oublient pas! La preuve avec le

petit sketch qui a précédé le numéro «polysport» autour de Toy Story. Très bien pensé, il mettait en scène différents personnages de Toy Story dans la chambre d’un (grand) enfant. Témoins privilégiés, les spectateurs entendaient les jouets se parler et l’un d’eux a sorti... le journal du Courrier pour leur annoncer une nouvelle. Cela méritait notre coup de cœur rien que pour le clin d’œil (et en plus, c’était drôle! On est quand même objectif).

Kevin Vaucher



L’actu du Vallon

Un meurtre a-t-il eu lieu à Fleurier?
C’est un événement particulièrement sordide qui a eu lieu au Val-de-Travers en janvier 2024. Sur fond de misère sociale, un Chaux-de-Fonnier de 41 ans que l’on appellera Tom aurait tué l’un de ses amis à son domicile de Fleurier. Prévenu de meurtre, son procès s’est ouvert le 16 février dernier devant le Tribunal régional du Littoral et du Val-de-Travers. Sa petite amie de l’époque – que nous nommerons Lily – comparait elle aussi. Présente au moment des faits, elle est accusée de ne pas avoir porté secours à la victime. Selon le média RTN, l’homme de 41 ans aurait frappé son ami et «*la victime était tombée en arrière et s’était cogné la tête à la petite table du salon. L’homme avait pu se relever, mais quelques jours plus tard, son corps avait été découvert, allongé sans vie sur le canapé*».

L’agresseur et sa compagne avaient quitté l’appartement le lendemain de l’altercation, sans se préoccuper de l’état de santé de leur hôte. Dès lors, tout l’enjeu est de savoir si ce sont bien les coups qui ont causé l’issue

fatale. Toujours selon RTN, qui cite l’avocate du prévenu, Tom et Lily sont des «*personnes marginalisées traînant à la gare de La Chaux-de-Fonds, qui boivent et prennent des drogues*.» Pour lui, la soirée a dégénéré lorsque la victime lui a dit qu’il était un père indigne. Pour elle, c’est une question d’argent qui est à l’origine des coups. La procureure a demandé 7 ans de prison contre Tom et 13 mois de détention contre Lily. Le verdict est attendu le 2 mars prochain.

Au nom du bien-être, le ravitaillement du 1^{er} mars quitte espaceVal
Le 1^{er} mars arrive à grands pas et notre numéro spécial aussi (il sera distribué jeudi prochain avec votre Courrier). Qui dit 1^{er} mars dit marche, ouverture de la pêche et... bien-être! On est sûr que vous étiez peu à l’avoir celle-là! Oui, le bien-être va prendre ses quartiers avec le Salon des Fées qui aura lieu le 28 février et le 1^{er} mars du côté d’espaceVal. Ce même lieu est habituellement utilisé comme poste de ravitaillement pour celles et ceux qui effectuent la marche sur les traces de la révolution. Pour le bien-être de tous et la bonne cohabitation,

il a donc été décidé de déplacer le ravitaillement de quelques centaines de mètres. Il aura lieu un peu avant, à la cabane des bûcherons, le long de l’Areuse.

La coqueluche sévit dans les crèches du Vallon
Après l’épisode Covid, ces dernières années ont aussi été marquées par la résurgence des cas de coqueluche. Cette infection bactérienne très contagieuse, qui provoque une toux sévère, est particulièrement dangereuse pour les nourrissons non vaccinés. En cas de symptômes, il est recommandé de consulter un médecin et de limiter les contacts. Selon le corps médical, une augmentation de cette infection apparaît par cycle de 3 à 5 ans. Après un dernier épisode de hausse fin 2023, début 2024, il semble que la coqueluche repointe sérieusement le bout de son nez. Des cas ont notamment été signalés au sein des crèches du Val-de-Travers. Il est fortement recommandé de surveiller les symptômes tels que la toux, et particulièrement les quintes de toux, et de se rendre chez un médecin au moindre doute. Pas de panique pour autant, seulement

quelque 5% de la population ne sont pas vaccinés. Mais la vaccination ne protège pas pour autant de la maladie. Elle lutte efficacement contre les complications sévères.

Une voiture sur le toit au Haut-de-la-Tour
Chaude journée que celle du lundi 16 février pour le SDIS Valtra qui est d’abord intervenu en raison de l’accumulation importante d’eau tombée durant plusieurs heures sans interruption. L’intervention à Travers consistait au pompage des eaux de ruissellement selon le dispositif des crues mis en place en collaboration avec le service de la voirie de la commune de Val-de-Travers. Ensuite, dans la soirée, l’alarme a été donnée à 18 h 47 pour un accident peu avant le rond-point du Haut de la Tour. Rapidement, le Courrier a été contacté pour signaler une voiture qui aurait fini sa course sur le toit. Une information que l’on peut confirmer. Blessée, la conductrice française désincarcérée a été évacuée en ambulance. La route a été fermée durant près de 4 heures et une déviation a été mise en place via La Côte-aux-Fées.

Conductrice blessée entre Saint-Sulpice et Les Verrières

Lundi, à 18 h 35, une voiture conduite par une ressortissante française, âgée de 55 ans, circulait sur la route tendant de Saint-Sulpice aux Verrières. Peu avant le lieu-dit Haut de la Tour, elle dévia sur la droite, percuta une balise et ensuite un muret. À la suite du choc, la voiture s’est retournée et a terminé sa course sur le toit au milieu de la chaussée.

Blessée, la conductrice a dû être désincarcérée avant d’être prise en charge par une ambulance. La route a été fermée dans les deux sens, jusqu’à 22 h 35, pour les besoins du constat.

Là où il faut.

Devenir donateur: [rega.ch/donateur](https://www.rega.ch/donateur)

Annoncez votre heureux évènement dans le

Courrier du Val-de-Travers

Nous avons la joie d'annoncer la naissance de notre fille

Marjorie



qui a rejoint notre petite famille le 25 juin 2023

Famille Meyer
Rue de la Gare 12 – 2114 Fleurier

Tél. +41 32 861 10 28

info@courrierhebdo.ch

Services religieux

ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

Activités du 19 au 26 février

FLEURIER

Dimanche 10 h | Carême 1 | V. Tschanz Anderegg

ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

Activités du 19 au 27 février

FLEURIER

Ce soir jeudi 19 h | messe

Vendredi 17 h | chapelet en italien

19 h | chemin de croix

Dimanche 10 h | 1^{er} dimanche de Carême | messe

Lundi 19 h | chapelet

Mercredi 16 h | chapelet en italien

Jeudi 26 19 h | messe

Vendredi 27 17 h | chapelet en italien

19 h | chemin de croix

COUVET

Samedi 17 h 30 | messe

Mercredi 14 h 30 | chapelet – 15 h | messe

TRAVERS

Mercredi 19 h 15 | adoration eucharistique

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE

Activités du 19 au 26 février

Vendredi 19 h - 21 h 30 | soirée femmes

Dimanche 10 h - 11 h 30 | culte | Bobo N.

Jeudi 26 20 h - 21 h 30 | soirée louanges

église évangélique Libre

de La Côte-aux-Fées, Bellevue 6

1^{er} jeudi du mois 20 h - 21 h | prière

pour les missionnaires

tous les autres jeudis 20 h - 21 h | partage et prières

Lieu: église évangélique Libre de La Côte-aux-Fées,

Av. Bellevue 6, 2117 La Côte-aux-Fées

Pour consulter le programme de nos activités

à tout moment www.eelcaf.ch/agenda

LE PHARE - FLEURIER

Lecture de la Bible: tous les mercredis à 9 h 30.

Culte: le 2^e et 4^e dimanche du mois à 10 h.

Accueil café 9 h 30

Projection de la série « The Chosen »:

le 3^e dimanche du mois à 10 h.

Av. Daniel-Jeanrichard 2b. info@lephare.ch

Toutes les infos sur: www.lephare.ch

AMOUR ET ESPOIR

Mercredi 19 h - 20 h 30 | prière d'intercession

Vendredi 19 h 30 - 20 h 30 | partage

de la parole de Dieu | Zoom

Dimanche 10 h - 12 h | culte

Dernier vendredi du mois 22 h 30 - 3 h | veillée de prières

Rue des Moulins 2A, Couvet, 077 940 97 51

ou 078 667 91 32.

Un problème de santé?

composez le bon numéro

Urgences

144

Service de garde: médecin dentiste ou pharmacie

0848 134 134

Hotline pédiatrique

0848 134 134

Intoxication

145

Police-secours

117

Pompier (SDIS Valtra)

118

Police Fleurier

032 889 62 27

FLEURIER

Ton souvenir est une étoile qui brille dans la nuit de notre peine, un ange qui nous accompagne.

Merci maman pour tout ce que tu as fait.

Nous t'aimons pour toujours.

Ses filles et beaux-fils:

Laurence et Claude-Alain **Reymond-Tschanz**, à Saint-Sulpice/NE,

Renée et Raphaël **Massonnet-Tschanz**, Orbe/VD,

Ses sœurs, son frère, ses beaux-frères et belles-sœurs,

ses neveux et nièces,

Ses filleuls ainsi que les familles parentes, alliées et amies en Suisse et en Italie

ont la profonde tristesse de faire part du décès de leur maman

Gemma Maria TSCHANZ

née Zilli

enlevée à leur tendre affection, le 10 février 2026,

dans sa 87^e année.

La cérémonie d'adieu a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Adresse de la famille: Laurence et Claude-Alain Reymond

Quartier de la Place 4, 2123 Saint-Sulpice

Un grand merci à tout le personnel du home Valfleuri à Fleurier, pour son dévouement, ses soins, son empathie et sa gentillesse.

Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Les amis tessinois du Val-de-Travers ont la profonde tristesse d'annoncer le décès de

Maximilien DIANA

membre fidèle et dévoué de la société

Pro Ticino Val-de-Travers de sa création en 1972

à sa dissolution en 2023.

Leurs pensées et leurs prières vont à sa famille et ses proches.

En ces moments délicats, exprimez votre amour et votre respect avec des cartes de deuil personnalisées



Création et impression rapide

M

imprimerie Montandon

Créons | Imprimons | Au Vallon

imprimeriemontandon.ch

Les pharmacies de garde au Vallon sont ouvertes au public le dimanche et jours fériés de 11h à 12h et de 17h à 18h pour les urgences. 0848 134 134

Pharmacie de garde du samedi 21 au dimanche 22 février: Pharmacie de l'Areuse, Travers.

La présentation d'une carte d'assuré valable est nécessaire lors du retrait de médicaments à la pharmacie de garde. À défaut, ou pour les ordonnances de dentistes, les médicaments sont payés comptant. Une participation aux frais forfaitaire est perçue. Suivant les cas, celle-ci est remboursée par l'assurance maladie ou accident.

RHNe Val-de-Travers, Couvet (7j/7 et 24h/24)

Réception-secrétariat 032 864 64 51

Policlinique 032 919 47 08

Service de l'eau de Val-de-Travers 032 886 43 78

d'urgence

Du lundi au jeudi, de 17h à 7h ainsi que le vendredi après-midi, le week-end et les jours fériés. En dehors de ces heures, le service de l'eau est atteignable au 032 886 43 45

En cas de fuite ou autres problèmes concernant le réseau d'eau sis sur le domaine public.

Thérèse Tunesi,

Christophe Tunesi et Mireille Erb,

Sébastien Tunesi et Morgane Moutarlier,

Rodolfo Tunesi

ont la tristesse et le regret de vous informer du décès de

Pier-Luigi TUNESI

le 11 février 2026

Selon son désir, le dernier adieu s'est déroulé dans l'intimité.

La famille remercie chaleureusement l'équipe de Nomade et la Doctoresse Orbegozo pour la qualité de leur accompagnement durant toute cette période.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part et de remerciements



LA BRÉVINE

Nonnette, te voilà libérée...

Que les anges prennent bien soin de toi, tu le mérites.

Madame Josette BUSI

Fondatrice et ancienne tenancière de l'ISBA

est allée rejoindre les étoiles, le 18 février 2026, à l'âge de 84 ans.

Sont dans la peine mais reconnaissants pour le chemin de vie partagé à ses côtés:

Son fils: Yvan **Schick**, ses enfants Johann et son épouse Gina, David,

Sa fille: Karine **Matthey**, ses enfants Fanya et son compagnon Valentin et ses enfants, Jordane, Maxence et Baptiste, Pauline, Jade et son époux Guillaume,

Ses arrière-petits-enfants: Colin, Ethan, Agathe, Charlie, Gauthier, Nell, Jill.

La cérémonie aura lieu dans l'intimité.

Adresse de la famille: Madame Karine Matthey

Le Maix-Rochat 40

2414 Le Cerneux-Péquignot

Un grand merci au personnel attentionné du home Valfleuri à Fleurier.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

COMMUNE DE VAL-DE-TRAVERS



École Jean Jacques Rousseau

La direction et le corps enseignant de l'école Jean-Jacques Rousseau, ainsi que le Conseil communal et le personnel de la commune de Val-de-Travers ont la grande tristesse de faire part du décès de

Monsieur Fernand JACCARD

papa de leur dévoué collaborateur et collègue Thierry Jaccard.

Conseiller communal à Boveresse, de 1998 à 2004.

Ils présentent leurs sincères condoléances à toute la famille.



Toutes formalités À votre service 24 h sur 24

Prévoyance funéraire

ESPACE DEUIL

L'ORÉE DUBOIS

Rue de l'Industrie 19 - 2114 Fleurier

Tél. 032 861 12 64 - pf.dubois@bluwien.ch

COMMUNE DE VAL-DE-TRAVERS

DIMANCHE SPORTIF

25
JANVIER

09H30-11H30
CENTRE DE SPORTS DE GLACE, FLEURIER

08
FÉVRIER

10H00-13H00
ESPACEVAL, COUVET

22
FÉVRIER

15
MARS

Participez gratuitement à des matinées sportives encadrées par des clubs de Val-de-Travers. En famille ou entre ami-e-s, pour petits et grands.

COLISÉE

CINÉMA DU VAL-DE-TRAVERS

MARTY SUPREME (VF)
JEU 19 FÉV - 20H00 | VEN 20 FÉV - 20H30 | SAM 21 FÉV - 20H30 | DIM 22 FÉV - 20H00

LE GÂTEAU DU PRÉSIDENT (VOST)
SAM 21 FÉV - 17H30 | DIM 22 FÉV - 17H00

MARSUPILAMI (VF)
DIM 22 FÉV - 14H30

ABONNE-TOI À NOTRE CANAL WHATSAPP

SALON DES FÉES

LE BIEN-ÊTRE AU VAL-DE-TRAVERS

28 fév-1er mars 2026

7ème édition

Une trentaine d'exposants, de thérapeutes et d'artisans du bien-être, des food-trucks, un espace enfants pour bouger, avec des grimages, des jeux en bois et plein d'autres surprises!

Lytta Basset, Yor Pfeiffer, Diana Varisco, Stephan Schillinger... Plus de 20 conférences et ateliers à ne pas manquer!

S.C.A.T.
(Super Choeur Au Taquet) 01.03 à 11h30 et 13h30
Devant Espaceval

Hemera
(Duo folk-chamanique)
28.02 à 18h30
À l'auditorium

Lieu : EspaceVal, Clos-Pury 15, 2108 Couvet (NE)
Entrée libre; Concerts, conférences et ateliers au chapeau. Restauration, buvette, bar à toutous.

www.salondesfees.ch

Samedi 28/02/26

Auditorium (1^{er} étage à gauche)

11h • Simon-Pierre Verrey - Circle song (cercle de chants improvisés et guidés)

12h • Jean-Claude Hofer : « Comment choisir LA pierre qui vous correspond ! »

13h • Estelle Panchaud et Marjorie Belem - Démonstration publique de médiumnité

14h • Bertrand Jean-Mairet : « Le sol ? la vie ! »

15h • Lytta Basset : « Cet au-delà qui nous fait signe : Communication avec les défunts et foi chrétienne »

16h • Yor Pfeiffer : Conférence-spectacle « On n'est jamais à l'abri... d'une nouvelle joie ! »

17h • Alban Bourdy : « L'audace d'oser son chemin avec sa sensibilité. »

Salle Harmonie (1^{er} étage à droite)

11h • Geneviève Anderfuhren : « Apéro Deuil » (deuil animalier)

12h • Ariane Derivaz : « Accomplir son destin »

13h • Eliane Kovar : « L'art des rebouteux, des origines à nos jours »

14h • Adeline Locatelli : « Comment transformer son hypersensibilité en force. »

15h • Brigitte Jan : « Feng Shui : Outils simples pour purifier son lieu de vie »

16h • Krish « AUM la base de tout. Découverte empirique d'un chant millénaire »

17h • Sandra Rohrbach : « Reconnexion en conscience. Pourquoi devrais-je me sentir régulièrement déconnecté ? »

Dimanche 01/03/26

Auditorium (1^{er} étage à gauche)

11h • Marjorie Belem : « Désobéir pour exister »

12h • Sandra Rohrbach et Dr. Alain Christen : « Les messages de sagesse de nos animaux seniors »

13h • Marianne Grasselli-Meier : « Le contact retrouvé. Une connexion sensible, singulière et progressive avec la nature »

14h • Diana Varisco : « Démonstration contact avec les défunts. Un moment de partage, d'émotion et de respect entre les 2 mondes »

15h • Stephan Schillinger : « La dimension transpersonnelle de la guérison. Explorer les ponts entre spiritualité, conscience et guérison »

16h30 • Krish - Chants de mantras

Salle Harmonie (1^{er} étage à droite)

11h • Geneviève Anderfuhren : « Apéro Deuil : parler de la mort, c'est parler de la vie. »

12h • Brigitte Jan : « Astrologie chinoise : 2026, cheval de feu »

13h • Fiorella Moser : « Éveil de l'âme par la peinture et son cheminement »

14h • Joëlle Destouches : « Danse ton Être »

15h • Tosato Gabrielle : « Ma passion : Doula de fin de vie »

16h • Alisson Vurpillat : « Votre corps, le cri de votre âme. Maladie et messages »

MÉTAIRIE LES PETITES

Fauconnières

BUVETTE

ALT. 1345 M. 2108 COUVET

À deux pas du Creux du Van, entre Provence et Couvet

Cherche

une serveuse ou un serveur

ou / et des extras

Pour la saison 2026 de mai à octobre

Possibilité de logement

Contactez le 079 935 17 48

ou buvettelesfauconnieres@gmail.com

Calendrier des manifs

2026

FÉVRIER

22

COUVET initiation au kin-ball, org. club Valkin

26

LA CÔTE-AUX-FÉES soirée de louange inter-église, org. église libre

28

FLEURIER grande vente de gaufres, org. Un P'tit Plus

MARS

1

MÔTIERS marche du 1^{er} mars, org. FSG Môtiers

6

NEUCHÂTEL steps : Play Dead, org. Société d'Émulation

7-8

FLEURIER coupe fleurisane, org. CPA Val-de-Travers

14

COUVET défilé de mode par l'Atelier Jo Confection et l'Atelier Santana, org. la MADI

14-15

FLEURIER championnats suisses de scrabble individuels, org. Scrabble Club Areuse Fleurier

15

LES VERRIÈRES dîner musical, org. Amicale de la fanfare

20

TRAVERS concert, org. société de musique La Persévérante

21

FLEURIER concert du Chœur d'Hommes

21

FLEURIER concert annuel, org. Union Instrumentale

28

NOIRAIGUE concert annuel, org. fanfare l'Espérance

28

FLEURIER gala de patinage artistique, org. CPA Val-de-Travers

28

MÔTIERS passation de pouvoir, org. Noble corporation de l'Abbaye

28

FLEURIER loto, org. Un P'tit Plus

28

COUVET disco Remember, org. StreetKA Club

AVRIL

1

NEUCHÂTEL Marc Donnet-Monay, org. Société d'Émulation

10-11

LES BAYARDS soirée théâtrale

11

LES VERRIÈRES concert annuel, org. fanfare l'Écho de la Frontière

11-12

FLEURIER brocante du Val-de-Travers

18

FLEURIER vid'armoires, org. Nantibatingou

18

LES BAYARDS concert annuel, org. les accordéonistes La Gaîté

21

NEUCHÂTEL Dracula, org. Société d'Émulation

24-26

FLEURIER Carna'Jungle, org. Carnavallon

25-26

COUVET concert bal musette, org. Chœur de l'Amitié

26

COUVET histoires de musique et accordéon, org. Évasions musicales

MAI

1

FLEURIER concert annuel, org. fanfare l'Union Saint-Sulpice

9

FLEURIER concert de printemps, org. Areusia-Aurore

9

SAINT-SULPICE train à vapeur au fil de l'Areuse, org. VVT

10

MÔTIERS-BOVERESSE fête des Mères, org. fanfare l'Harmonie

21

NEUCHÂTEL personne n'est ensemble sauf moi, org. Société d'Émulation

29-31

FLEURIER AR Mood Festival

29-31

VAL-DE-TRAVERS 31^e Swiss Canyon Trail

JUIN

5-7

BUTTES Abbaye

6

MÔTIERS 503^e fête de l'Abbaye et du prix des mousquetaires

10

COUVET Bobby Cheng et Quatuor Solem, org. Évasions musicales

12

COUVET souper de soutien - concert, org. fanfare l'Harmonie

13

COUVET fête de district des musiques du Val-de-Travers, org. fanfare l'Harmonie

13

BOVERESSE fête villageoise

13

SAINT-SULPICE train à vapeur au fil de l'Areuse, train du terroir, org. VVT

14

SAINT-SULPICE train-brunch, org. VVT

19-20

SAINT-SULPICE fête villageoise

JUILLET

4

COUVET tournoi de football inter-entreprises

AOÛT

14-16

LES BAYARDS 71^e Mi-Été

29

FLEURIER après-midi disco enfants, org. Un P'tit Plus

29

COUVET 150^e de l'UGVT

SEPTEMBRE

4-6

TRAVERS 20^e fête des moissons

5

SAINT-SULPICE train à vapeur au fil de l'Areuse, train-fondue, org. VVT

5

BUTTES 35^e fête médiévale du sel

6

SAINT-SULPICE train-fondue, org. VVT

12-13

LA CÔTE-AUX-FÉES championnats de Suisse de course d'orientation, org. ANCO

12

BUTTES fête des fontaines

26

FLEURIER vente de gaufres, org. Un P'tit Plus

OCTOBRE

3

SAINT-SULPICE train à vapeur au fil de l'Areuse, train-fondue, org. VVT

4

SAINT-SULPICE train-fondue, org. VVT

24

FLEURIER Vid'armoires, org. Nantibatingou

31

FLEURIER match au logo, org. Un P'tit Plus

31

SAINT-SULPICE Halloween, org. VVT

NOVEMBRE

1

SAINT-SULPICE Halloween, org. VVT

22

FLEURIER concert-fondue, org. Union Instrumentale

28

NOIRAIGUE repas de soutien, concert, org. fanfare l'Espérance

ANNONCES WEB TARIFS 2026



Informations pratiques

Avec le pack «Tape à l'œil» votre publicité sera visible sur la PREMIÈRE PAGE ainsi que sur la page journal digital (desktop et mobile) durant une semaine (du vendredi au vendredi) ainsi que sur les pages NAVIGATION ET ARTICLES en taille réduite.

Délai de réception des fichiers
Annonce fournie par vos soins **vendredi 8 h**
Annonce à composer par nos graphistes **jeudi 8 h**

Si vous n'avez pas la possibilité de nous fournir un fichier, nous vous proposons les services de nos graphistes qui vous proposeront un visuel adapté à votre ligne graphique afin de vous garantir la meilleure visibilité. Cette prestation vous sera facturée en supplément à des tarifs attractifs.

PUBLICITÉS WEB
UNIQUEMENT

DISPONIBLES EN DUO AVEC UNE ANNONCE SUR LA VERSION PAPIER

TAPE À L'ŒIL

Fr. 400.-

Inclus :
✓ Page principale
✓ Pages navigation
✓ Pages articles
✓ Page journal digital

Formats :
295 x 662 px
295 x 225 px (mobile)

SIGNATURE

Fr. 300.-

Inclus :
✓ Page principale
✓ Pages navigation
✓ Pages articles

Formats :
1208 x 207 px
295 x 225 px (mobile)

FIDÉLITÉ

Fr. 250.-

Inclus :
✓ Page principale
✓ Pages navigation
✓ Pages articles

Format
295 x 225 px

Rabais 1/4 de page

sur l'annonce web à partir d'un 1/4 de page sur la version papier

-20%

Rabais 1/2 page

sur l'annonce web à partir d'une 1/2 page sur la version papier

-50%

Rabais pleine page

sur l'annonce web pour une pleine page sur la version papier

GRATUIT

Pour plus d'informations :

032 861 10 28

info@courrierhebdo.ch

Courrier

Val-de-Travers

HEBDO

BON À SAVOIR ! BON À SAVOIR !

SANTÉ

Cabinet d’infirmières indépendantes

Sylvie Morales 079 627 03 13
Gabrielle Staehli 079 426 42 49
Stéphanie Russo 079 693 15 79

Infirmières indépendantes

Viviane Caillat 079 252 58 10
Saskia Gabriel-Leuba 076 822 15 23
(spécialiste en soins de plaies et cicatrisation)
Soins infirmiers
psychiatriques ambulatoires
Catherine Savic 079 795 55 14
Célia Jeannin 078 738 36 43
(spécialiste en plaies, drainage lymphatique, bandage compressif)

Samaritains

Cours sauveteur pour permis de conduire : cours@sama-valtra.ch
078 313 15 86, info@sama-valtra.ch
Service médico-sanitaire
service.sanitaire@sama-valtra.ch
info@sama-valtra.ch 078 300 10 19
Dépôt de matériel Val-de-Travers
(bas Vallon) Maryline Schaller
032 861 51 76
Val-de-Travers (Haut Vallon)
Margrit Burkhalter, 032 866 14 68

Orthophonie

Orthophoniste privée sur demande
Direction dicastère de l'éducation
et de l'enseignement
Tél. 032 886 43 53

Infirmière petite enfance

Croix-Rouge
Rue de l'Hôpital 4 - Couvet
(cabinet de la Dresse Mulard)
Tél. 032 886 88 66

Groupe SIDA Neuchâtel

« Tests anonymes »
Grand-Rue 18 - Peseux
Tél. 032 737 73 37 - www.sida-ne.ch

Groupe des scléroses en plaques

Claude Bieler 032 860 12 77
Mireille Coulot 079 381 75 21

Association Alzheimer Suisse

Groupes de contact et d'entraide
Pour le haut du canton
Tél. 032 913 34 23
Pour le bas du canton
Tél. 032 729 30 59

Hôpital

Rue de l'Hôpital 4 - Couvet
Tél. 032 864 64 51

Aide et soins à domicile

NOMAD Val-de-Travers
Miéville 16, Travers, 032 886 88 88
centre.val-de-travers@nomad-ne.ch
Soins à domicile de La Côte
Gare 16, Fleurier, 032 730 16 95
Permanence 7j/7, 079 382 46 82
valdetravers@sadc.ch
ProSàD Sàrl, soins et aide à domicile
Place-d'Armes 9, Fleurier
032 860 10 23 - info@prosad.ch

Foyer de jour

L'entour'âge
Petits-Clos 41 - 2114 Fleurier
Tél. 032 862 11 88
foyerdejour@lentourage.ch

SOCIAL

Centres de santé sexuelle

Planning familial
Rue Sophie-Mairet 31
La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 967 20 91
www.chaux-de-fonds.ch/sante-sexuelle
Rue St-Maurice 4 - Neuchâtel
Tél. 032 717 74 35
www.sante-sexuelle-ne.ch

Bartim'habits

Vestiaire d'entraide
Grand-Rue 19 - Couvet
Tél. 078 891 01 99

Association « lire et écrire »

« Vous avez suivi l'école en français
mais lire, écrire, calculer, demeure
difficile pour vous... »
Tél. 032 914 10 81
www.lire-et-ecrire.ch

Lecture et compagnie

Tél. 079 543 44 62
www.lecture-et-compagnie.ch
contact@lecture-et-compagnie.ch

Centre œcuménique

De rencontre et d'animation (CORA)
Rue du Patinage 1 - Fleurier
Tél. 032 886 46 20
Bric'Café secrétariat 032 886 46 20
Bric-à-brac 032 886 46 24
Alzheimer 032 855 10 40
Aross 032 886 90 90
Anaap 077 509 18 60
Pro Infirmis 058 775 36 60
Croix-Rouge 032 886 82 47
Consultation sociale 032 886 46 20

Addiction Neuchâtel

Ambulatoire - CAPTT
Dépendances avec ou sans
substance (alcool, cannabis, drogues
illégalles, jeux...)
Ruelle du Guilleri 8 - Fleurier
Tél. 032 886 86 50

La main tendue

(20 sec. d'attente) Tél. 143

Croix-Bleue

Espaces rencontre tél. 078 697 84 15
Rue du Soleil 16
La Chaux-de-Fonds
Rue du Verger-Rond 7A - Neuchâtel

SOS alcool

Ligne d'écoute 24h/24
Tél. 0848 805 005

Alcooliques anonymes

Région Jura-Neuchâtel
Tél. 079 843 40 43
N° info gratuit 0848 848 846

Foyer d'accueil l'étoile

Saint-Gervais 8 - Couvet
Tél. 032 863 21 91

Al-Anon

Aide aux familles d'alcooliques,
intergroupe Jura-Neuchâtel
www.alanon.ch - info@alanon.ch

Pro Junior Val-de-Travers

Président Philippe Vaucher
Les Raisses 4 - 2114 Fleurier
Tél. 079 811 06 17
Responsable aide individuelle
aux familles
Regina Seydoux Tél. 079 449 13 87

Mouvement de la condition paternelle

De Neuchâtel et environs
Divorce ou séparation:
MCPN - CP 843 - Neuchâtel
Tél. 032 731 12 76

Centre de consultations LAVI

Aide aux victimes
Tél. 032 889 66 49 ou
Tél. 032 919 66 52 - Parkinfo

ORPER

Groupe d'orientation personnelle
pour les femmes
Tél. 032 857 14 00
ou tél. 032 731 47 34

AVIVO

Clos-Guyenet 4 - Couvet
Tél. 032 863 16 12
james_vaucher@bluewin.ch
Permanence Neuchâtel
Rue Louis-Favre 1
Tél./fax 032 725 78 60

Guichet social régional (GSR)

Action sociale et agence communale
AVS
Rue des Collèges 2 - Couvet
Tél. 032 886 44 00

Association de défense des chômeurs

Neuchâtel – 032 725 99 89
La Chaux-de-Fonds – 032 913 96 33

Entreprise industrielle et sociale

Fondation Alfaset
Rue du 1^{er} Mars 11 - Couvet
Tél. 032 864 78 40 - www.alfaset.ch

Panier solidaire

Distribution gratuite de nourriture
aux personnes en difficultés
Tél. 079 441 29 46

Cartons du cœur

Tél. 079 310 50 20

PROCAP Chaux-de-Fonds / Vallon

Conseils en assurances sociales
Tél. 032 968 00 33
procapcdf.conseil@sunrise.ch

Pro Senectute Arc Jurassien

Conseils gratuits, activités et repas à
domicile pour les seniors
Tél. 032 886 83 00
prosenectute.cf@ne.ch
aj.prosenectute.ch

PARENTS-ENFANTS

Barak

Lieu de rencontre des adolescents
Collège 9 - Fleurier
barak.vdt@ne.ch -   barak.vdt

S.O.S. futures mamans

Av. D-Jeanrichard 2 - Fleurier
Ouvert les mardis de 14 h 30 à 17 h.
Tél. 079 239 82 53

Parents-information

Écoute, renseigne, oriente.
Service téléphonique anonyme et
confidentiel
Tél. 032 725 56 46
www.parents-information.ch

Association mamans de jour

Fleurier - 032 866 13 30

Le jardin Malin Sàrl

Structure qui accueille les enfants
pour les aider à faire leurs devoirs
à Couvet et Fleurier
Sylvie Pluquet - 079 932 90 68
foyerscolaire@gmail.com

Soutien en mathématiques

Roland Vuille, mathématicien EPFL
Rue du Verger 4 - Travers
Tél. 078 831 20 10
permamath@bluewin.ch

Crèche communale

Fleurier – 032 861 44 49
Couvet préscolaire
032 886 43 26
Couvet parascolaire
032 886 43 27
Môtiers – 032 886 43 28

Ligne d'aide aux enfants et aux jeunes

Tél. 147
Permanence 24h/24, assurée
par SOS enfants, Thd. Lausanne,
SOS-Enfant Genève, SOS-jeunesse
Sion

La Toupie

Lieu d'accueil enfants-parents
Permanence famille, gratuite et sur
rendez-vous
Tél. 076 788 52 51 - www.latoupie.ch
Rue des Collège 3 - Couvet

HOMES

Fleurier - Les Sugits
Tél. 032 862 13 00

Valfleuri

Tél. 032 862 11 30 - cvf@emscvf.ch

Buttes - Clairval

Tél. 032 862 16 30
cvf@emscvf.ch - www.emscvf.ch

Couvet - Dubied - Tél. 032 864 01 01

La Côte-aux-Fées
Foyer du Bonheur
Tél. 032 865 11 05

Les Marronniers
Tél. 032 865 13 23

Les Bayards
Tél. 032 866 13 16

TOURISME

Point d'information

Place de la Gare - Noiraigue
Tél. 032 889 68 96 - info.vdt@ne.ch

Musées

Musée régional du Val-de-Travers
Musée des Mascarons
Grand-Rue 14 - Môtiers
www.mrvt.ch

Musée Rousseau - Môtiers
Renseignements :
info@museerousseau.ch
www.associationrousseau.ch

Séchoir à absinthe - Boveresse
Tél. 032 861 35 51
www.mrvt.ch

Mines d'asphalte
Site de La Presta - Travers
Tél. 032 864 90 64
info@gout-region.ch

Musée industriel

Présentation de l'atelier de décolle-
tage Bourquin Travers
Tél. 032 864 90 64

Volkswrecks Museum

Musée d'épaves oldtimer
Rue des Fosseaux - Saint-Sulpice
Stéphane Leuba - 079 278 09 89

Centre d'interprétation du Creux
du Van à la Ferme Robert

Entrée gratuite
Tél. 032 853 19 58

Maison de l'absinthe
Tél. 032 860 10 00
www.maison-absinthe.ch

AUTRES

Centre de recyclage

job eco S.A. A.R.T. Le Locle
Prise en charge possible à domicile
Tél. 032 930 09 29

SOS chats

Derrière Cheseaux 2 - Noiraigue
Tél. 032 863 22 05
www.soschats.org
soschats.et@bluewin.ch

Ecoval

Programme d'insertion profession-
nelle et sociale
Promenade 5 - Travers
Tél. 032 886 43 84
ecoval.vdt@ne.ch

Bibliothèque communale

École Jean-Jacques Rousseau
Place de Longereuse 1 - Fleurier
Tél. 032 886 44 30

Ludothèque

Rue des Collèges 3 - Couvet
Tél. 077 490 45 41

Service de l'eau

N° d'urgence 032 886 43 78 (du
lundi au jeudi, de 17 h à 7 h, ainsi que
le vendredi après-midi, le week-end
et les jours fériés). En dehors de ces
heures, le service de l'eau est attei-
gnable au 032 886 43 45.

Association Le Phare

Déchetterie - Service bénévole
Gratuit - Paiement des kilos facturés
renseignements au 079 914 89 67.

SDIS

Service de défense
incendie et de secours

Ils sont sortis

09/02/26

08:39 / Couvet / relevage d'une
personne, en collaboration avec un
service d'ambulance.

11:48 / Couvet / intervention pour
odeur de brûlé dans un local tech-
nique.

11/02/26

dès 13:30 / Travers / pompage des
eaux de ruissellement selon le dis-
positif « crues », en collaboration
avec le service de la voirie et les
agents de sécurité de proximité de
la Commune de Val-de-Travers.

12/02/26

10:37 / Buttes / intervention pour
inondation due aux éléments
naturels.

15/02/26

16:21 / Couvet / aide au portage,
en collaboration avec un service
d'ambulance.

www.sdis-valtra.ch

REGISTRE DU COMMERCE

District du Val-de-Travers

Laiterie-Fromagerie Nicolet Jean-
Marc, aux Verrières. Par suite du trans-
fert de son siège à Siviriez, le titulaire
est inscrit au registre du commerce du
canton de Fribourg. Par conséquent,
l'inscription est radiée d'office du
registre du commerce de Neuchâtel.

Wilfried Harald Richard Sugniaux, à
Val-de-Travers, rue des Moulins 32,
2105 Travers. Nouvelle entreprise indi-
viduelle. Titulaire: Sugniaux Wilfried
Harald Richard, de France, à Val-de-
Travers, avec signature individuelle.
But: développement, conseil et pres-
tations de services en informatique.
Achat, vente, négoce et revente de
matériel informatique. Formation et
instruction aéronautique, notamment
en qualité d'instructeur de vol avion
(CFI), sous réserve de l'obtention des
qualifications et autorisations régle-
mentaires requises.

Camping Val-de-Travers, Marilly
Romane, à Val-de-Travers. L'inscription
est radiée par suite de cessation de l'ex-
ploitation.

Garage du Moulin Ortega, à Val-de-
Travers. Nouvelle raison de commerce:
Abordable Market Ortega. But modifié:
achat, vente, négoce et courtage de
véhicules motorisés d'occasion.

Créons
Imprimons
Au Vallon

 **imprimerie
Montandon**
www.imprimeriemontandon.ch

Vente-kermesse
de la paroisse
Eau-Vive
du Val-de-Travers
14 février 2026

LOTS NON ATTRIBUÉS
TOMBOLA

Blanc 37/84
ROSE 327
JAUNE 3/173/207/358
VERT 378
ORANGE 2/12/18/20
38/49/97

Lots à retirer au secrétariat
de la paroisse catholique à
Fleurier le mardi et le jeudi
de 9 h à 11 h 30 et de 13 h 30
à 17 h, tél. 032 861 10 71,
jusqu'au 17 mars 2026.

Merci de votre participation!

Le Monopoly est un jeu,
pas la fiscalité.

• Comptabilité PME et gestion TVA

• Comptabilité agricole

• Déclarations d'impôts, fiscalité

• Gestion des salaires et administrative

• Réviseur agréé selon Autorité de Surveillance des Réviseurs

• Administration PPE

Membre FIDUCIAIRE | SUISSE

FIDUCIAIRE
C. LEBET Sàrl

Grande-Rue 10
2112 Môtiers (NE)
T 032 866 15 14
info@fiduciairelebet.ch

+ 30 ANS D'EXPÉRIENCE

Bevaix, Môtiers,
Crêt-du-Loche
landi.ch

Top offres

79.-

Plate-bande surélevée.
83x38x80cm en métal, profon-
deur 20 cm, volume env. 70l.

Top offres

29.95

Rayonnage en métal
183 x 90 x 45 cm, 5 étagères. Charge
max. par étagère: 175 kg

Top offres

89.-

Aspirateur balai accu
Pour la maison, le bureau ou la
voiture, 2 en 1, accessoires inclus

Etude Codoni & De Sousa

Etude de Notaires

ENCHÈRES PUBLIQUES VOLONTAIRES
DU BIEN-FONDS 2414 DE LA CÔTE-AUX-FÉES

Me Christopher De Sousa, notaire à Couvet, est requis
de vendre par voie d'enchères publiques volontaires
l'immeuble suivant :

Cadastre de La Côte-aux-Fées
Bien-fonds 2414, Plan folio 101, Bolles-du-Temple, surface
totale 1'061 m², jardin (852 m²), accès, place (43 m²),
habitation N° de construction 37, Les Bolles-du-Temple 25
(129 m²), pavillon N° de construction 33 (37 m²).

Date, lieu et heure de la vente aux enchères: mardi 24
mars 2026, à 16h, salle du Conseil général (1^{er} étage), Les
Bolles-du-Temple 12, 2117 La Côte-aux-Fées.

Conditions de la vente aux enchères:
Disponibles auprès de l'Étude Codoni & De Sousa, Denis-
de-Rougemont 3, 2108 Couvet. Tél.: 032 864 50 10. E-mail:
desousa@etudecds.ch

Prix minimal: CHF 445'000.-. Les offres écrites sont admises
jusqu'au mardi 24 mars 2026, 12h, par courriel ou courrier.

Recommandation de prix de vente établie
le 19 février 2024: CHF 750'000.-

Visite des bâtiments: sur demande

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'identité
ou d'un passeport, et pour les sociétés, de documents
attestant qu'ils respectent les dispositions de la loi fédérale
sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger
du 16 décembre 1983 (LFAIE), conformément au chiffre 15
des conditions de vente. Des garanties de paiement seront
exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication.

Par mandat: Christopher De Sousa, notaire

Une page se tourne chez
N'Belles Fleurs

Après plus de 25 ans d'engagement et de
passion au sein de notre entreprise, nous
saluons le départ en retraite de deux figures
emblématiques des serres

Anna Fatton
&
Muriel Petitpierre

Nous leur adressons un immense MERCI
pour leur dévouement, leur sérieux, leur
amitié et leur fidélité durant toutes ces
années passées à nos côtés.

Nous leur souhaitons une retraite
épanouie et bien méritée.

Les Petits-Marais 300 – 2108 Couvet

OUI À L'INITIATIVE POUR
UN FONDS CLIMAT

Ce n'est pas parce qu'on est indépendant
qu'on doit laisser de côté le bien commun.
Oui à l'initiative pour un fonds climat qui profitera
au plus grand nombre.

Mourad Crevoisier entrepreneur

8 MARS
2026

P. SIMONIN & FILS Sàrl

FLEURIER COUVET

Tél. 032 861 11 48 Tél. 032 863 27 57

Fax 032 861 37 51

Ferblanterie - Ins. Sanitaires
Couverture - Paratonnerre

Sera fermée
du lundi 23 février
au lundi 9 mars inclus

Au plaisir de vous revoir

Patinage 29 - 2114 Fleurier
+41 32 861 32 79 - +41 78 737 04 50
boucherie.rota@hotmail.com

LABORATOIRE
DENTAIRE

Entretien - Rénovation
Réparation de
Prothèses Dentaires

M.C Huguenin
Technicienne Diplômée

Rue de France 3
CH 1450 Sainte-Croix
079 409 05 25

CODONI SA

Entreprise de maçonnerie

MAÇONNERIE
BÉTON ARMÉ | CARRELAGE
RÉNOVATION DE
CRÉPIS À L'ANCIENNE

2108 COUVET
+41 32 863 12 16
info@codonisa.ch

SEVT

■ ÉLECTRICITÉ
■ DÉPANNAGES
■ TÉLÉMATIQUE
■ PARATONNERRE
■ ÉLECTROMÉNAGER
■ PHOTOVOLTAÏQUE
■ BORNES DE RECHARGE

Société Electrique du Val-de-Travers SA

Votre spécialiste dans votre région,
pour toutes vos installations électriques !

www.sevt.ch / Rue du Preyl 9 – 2108 Couvet / 032 863 12 24

ALD
SERVICES Sàrl

NETTOYAGE ET ENTRETIEN
D'IMMEUBLES,
DE BÂTIMENTS ET DE LOCAUX

DÉMÉNAGEMENT

TRANSPORT D'OBJETS

ENTRETIEN EXTÉRIEUR

AIDE AU MÉNAGE

Les Raies 2 - 2115 Buttes
+41 79 819 47 95 - info@ald-services.ch

Profitez de nos offres
combinées!

Toute publicité publiée conjointement
dans les deux titres bénéficie d'un rabais de

15%

sur chaque annonce

Courrier
Val-de-
Travers
HEBDO

LE JOURNAL
de Sainte-Croix et environs

KF
ENERGIES

CHAUFFAGE • SANITAIRE
SERVICE APRÈS-VENTE
pompes à chaleur et énergie renouvelable

Service 079 179 04 20
Chauffage-sanitaire 079 179 04 21

032 860 12 91 - 2114 Fleurier - kfenergies@bluewin.ch

Courrier
Hebdo

www.courrierhebdo.ch



BARAK DEVIENT « LE SPOT »

Un lieu repensé pour mieux accueillir

Actif auprès des jeunes depuis 2012, l'ancien espace arrivait à un moment charnière de son histoire. Tant sur le plan matériel que fonctionnel, une remise à niveau s'imposait afin de répondre aux usages actuels et aux besoins émergents. Les travaux réalisés ces derniers mois constituent ainsi la première étape d'un processus de renouvellement plus large, appelé à se poursuivre tout au long de l'année 2026.

Dans cette perspective, le centre a été repensé en profondeur afin de devenir un lieu plus accueillant, fonctionnel et vivant. Les espaces ont été rénovés, les murs repeints et l'aménagement entièrement réorganisé. Cette modernisation vise à améliorer la circulation, les usages et l'atmosphère générale, en créant un cadre plus chaleureux et adapté aux activités des jeunes.

Parallèlement aux transformations matérielles, une démarche de mise en réseau a été engagée pour renforcer l'ancrage du centre dans le tissu social et culturel du Val-de-Travers. Ce travail d'ouverture et de collaboration a naturellement conduit à un renouveau identitaire. Symbole fort de cette évolution, la « Barak » devient désormais « Le Spot » : un nouveau nom qui incarne un lieu repensé comme un point de rencontre, de créativité et de ressources, à l'image des dynamiques engagées.



Cette première phase marque le début d'un processus évolutif. D'autres travaux et ajustements sont déjà envisagés afin d'adapter continuellement le lieu aux besoins des jeunes et de la collectivité. Dès cette année, **Le Spot** accueillera également une filiale de l'école de musique BBM74 dans ses locaux. Cette collaboration ouvrira de nouvelles opportunités pour les jeunes du Vallon et renforcera les synergies locales. Au-delà de l'aménagement physique, ce projet rappelle que les lieux dédiés à la jeunesse sont avant tout des espaces de relations, de confiance et de construction. Accompagner les jeunes, c'est leur offrir des conditions favorables pour se développer, trouver leur place et devenir des citoyen-ne-s autonomes et engagée-s dans la vie locale. •

ESPACES VERTS

Évolution de l'entretien des espaces verts communaux

Le service des travaux publics continue la mue des pratiques mise en place dès 2025 et l'adaptation des surfaces afin d'être en phase avec le plan climat communal et de résilience territoriale.

En effet, depuis l'année dernière, les plantes annuelles généralement plantées dans les bacs et massifs sont remplacées progressivement par des plantes vivaces. Les ronds-points du Pont des Chèvres à Fleurier ainsi que celui de l'Écu de France à Couvet sont en travaux afin de remplacer la chaïlle par de la prairie fleurie. Cette démarche permettra non seulement de réduire la prolifération de « mauvaises herbes », mais également d'embellir nos villages.

Dès le printemps, il sera renoncé à tondre régulièrement certaines surfaces herbeuses à l'intérieur des villages afin de les transformer en « prairie à fauche tardive », ceci en garantissant toutefois l'accès aux promeneurs, riverains et pique-niqueurs.

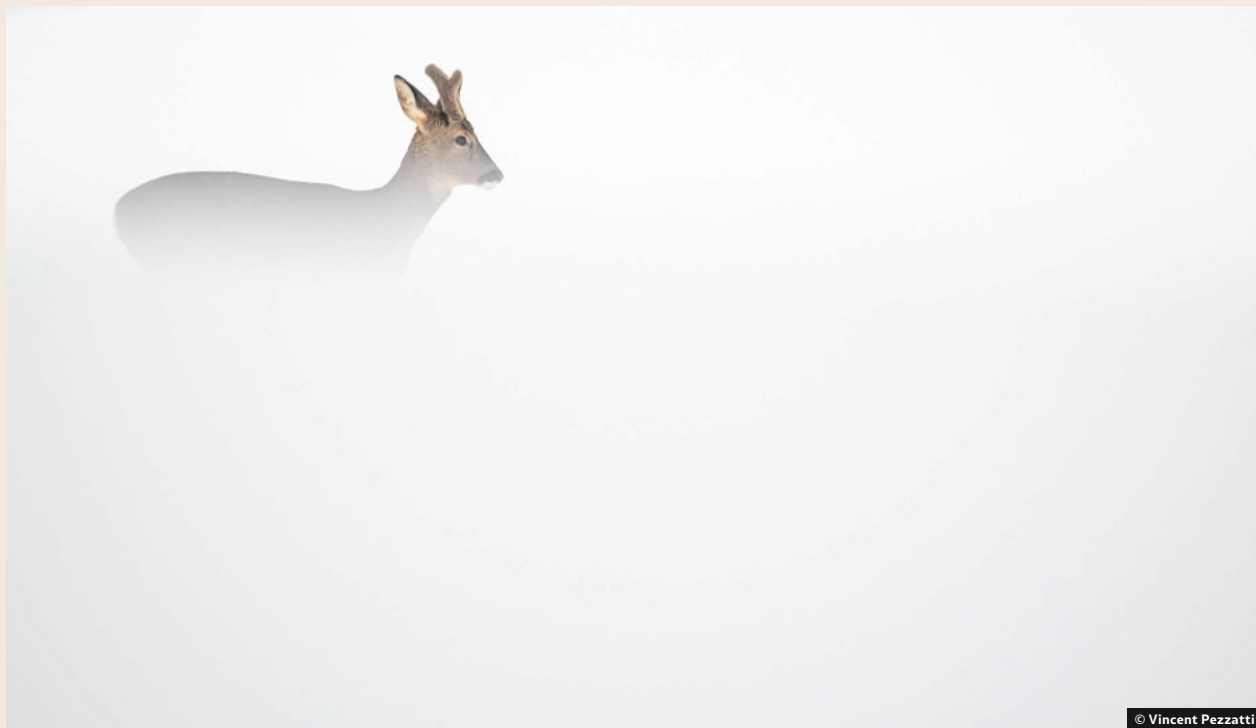
Au niveau des haies et des arbres d'avenue que le service s'emploie actuellement à tailler, il a été décidé que les arbres ne seront plus du tout taillés ou alors seulement afin de garantir le gabarit routier.

Le Conseil communal est certain que la population saura accueillir ces changements de manière positive. •

PHOTO ANIMALIÈRE

CHEVREUIL MÂLE DANS LA NEIGE

À découvert, d'un blanc limpide surgit l'intrépide. •



© Vincent Pezzatti

ANNONCES

FÊTE DU 24 FÉVRIER

Mardi, la traditionnelle fête du 24 Février sera célébrée aux Bayards dès 18 heures. Après la cérémonie au temple qui nous permettra de découvrir la citoyenne d'honneur 2026, la levée des bans de l'absinthe communale et diverses animations musicales, chacun aura la possibilité de se restaurer dans la salle des spectacles.

INFORMATIONS PRATIQUES

TAILLE DES HAIES, DES BRANCHES D'ARBRES

Nous rappelons aux propriétaires riverains de routes communales que les branches d'arbres et les haies doivent être coupées conformément à la législation en vigueur. Les branches d'arbres qui surplombent la chaussée à moins de 4m50 doivent être taillées, de même que celles qui dépassent le bord de la chaussée ou masquent la signalisation.

Les haies en bordure de la voie publique doivent être coupées de façon à ne pas gêner la circulation, limiter la visibilité, obstruer l'éclairage public ou masquer la signalisation.

Les bornes hydrantes doivent être accessibles en tout temps.

Un délai, échéant au 31 mars 2026, est imparti aux propriétaires pour procéder à l'élagage de leurs arbres et haies, faute de quoi, ce travail sera exécuté à leurs frais.

MISES À L'ENQUÊTE

Les nouvelles mises à l'enquête publique sont à consulter au service de l'aménagement du territoire à Couvet. **Plus d'informations :** www.vdt.ch/page/mises-lenquete-publique

Adresses	Dates limites oppositions	Bien-fonds	Descriptions
Les Bayards La Vy-aux-Fées 87	09.03.2026	2588	Pose des panneaux solaires photovoltaïques sur le garage et des panneaux thermiques sur le puits de lumière (lucarne) côté sud.
Travers – Promenade 6	16.03.2026	2079	Mise en conformité d'un hangar et construction d'un mur anti-bruit
Fleurier – Rue du Pasquier	16.03.2026	111	Démolition et reconstruction d'un bâtiment existant
Môtiers – Derrière-les-Jardins 6	16.03.2026	1175	Création de lucarnes et agrandissement du séjour

DIMANCHES SPORTIFS

Plus d'une centaine de personnes sur deux matinées ! Les dimanches sportifs rencontrent un grand succès et il reste encore trois dates pour venir vous dépenser en famille. Prochaines dates à **espaceVAL** :

Les dimanches 22 février et 15 mars seront encadrés par la **gym de Travers** et le **Volley-ball club**.

Le 8 mars, le **Tennis Club** et le **tennis de table Aurora accompagné du Club de lutte** sauront vous faire bouger de toutes les manières.

Pour rappel, vous êtes libre de venir et repartir quand bon vous semble. Les matinées sont gratuites et vous n'avez pas besoin de vous inscrire. •



LES FILMS

au cinéma du Val-de-Travers

Marty Supreme



De Josh Safdie, biopic, drame, avec **Timothée Chalamet**, **Gwyneth Paltrow**, **Odessa A'zion**...

Marty Mauser, un jeune homme à l'ambition démesurée, est prêt à tout pour réaliser son rêve et prouver au monde entier que rien ne lui est impossible.

Le gâteau du président



D'Hasan Hadi, drame, avec **Baneen Ahmad Nayyef**, **Sajad Mohamad Qasem**, **Waheed Thabet Khreibat**...

Dans l'Irak de Saddam Hussein, Lamia, 9 ans, se voit confier la lourde tâche de confectionner un gâteau pour célébrer l'anniversaire du président. Sa quête d'ingrédients, accompagnée de son ami Saeed, bouleverse son quotidien.

Marsupilami



De Philippe Lacheau, aventure, comédie, famille, avec **Philippe Lacheau**, **Jamel Debbouze**, **Élodie Fontan**...

Pour sauver son emploi, David accepte un plan foireux: ramener un mystérieux colis d'Amérique du Sud. Il se retrouve à bord d'une croisière avec son ex Tess, son fils Léo, et son collègue Stéphane, aussi benêt que maladroit, dont David se sert pour transporter le colis à sa place. Tout dérape lorsque ce dernier l'ouvre accidentellement: un adorable bébé Marsupilami apparaît et le voyage vire au chaos!

La bande à Fifi est de retour et elle s'est fait un nouveau copain.

Préserver les sentiers : l'obligation de remplacement au cœur de la randonnée suisse

Mercredi 25 février à 14h30 au collège secondaire JJR de Fleurier, conférence de Josua Robert-Nicoud, assistant doctorant à l'Université de Neuchâtel, avocat.

En Suisse, la randonnée est une passion nationale. Grâce à un réseau exceptionnel de sentiers balisés, chacun-e peut explorer les paysages variés de notre beau pays. Mais ces chemins sont parfois menacés: routes, restrictions d'accès ou activités agricoles peuvent les couper ou les rendre impraticables.

Pour remédier à ce problème, le législateur a prévu une règle importante: l'obligation de remplacement des tronçons altérés. Nous verrons d'où vient cette obligation, qui est chargé



de sa mise en œuvre et pourquoi l'avenir des sentiers dépend aussi de l'engagement local.

Les conférences sont gratuites pour les membres et une participation de 10 francs sera demandée aux non-membres.

Comm.

Adaptation des mesures de prévention incendie Contrôles renforcés dans les établissements publics

À la suite de la tragédie survenue à Crans-Montana, le Conseil d'État a renforcé les mesures cantonales de prévention incendie. Le règlement d'application de la loi sur la prévention et la défense contre les incendies et les éléments naturels (RALPDIENS) a été modifié lors de la séance du 16 février dernier. Ces mesures visent à renforcer la sécurité des établissements publics.

La tragédie survenue à Crans-Montana a conduit le Conseil d'État à analyser le dispositif cantonal de prévention incendie, en particulier pour les établissements publics présentant des risques élevés. Cette analyse a débouché sur 5 décisions de principe dont deux ont nécessité une modification du règlement d'application de la loi sur la prévention et la défense contre les incendies et les éléments naturels (RALPDIENS), adoptée lors de la séance du Conseil d'État du lundi 16 février.

Selon le cadre légal cantonal, la prévention contre les incendies incombe aux communes qui veillent à la conformité des bâtiments au moyen d'inspections périodiques menées par les commissions de police du feu. Le canton exerce pour sa part la haute surveillance, tandis que l'Établissement cantonal d'assurance et de prévention (ECAP) assure un rôle de supervision et de référence technique, notamment par le biais de directives, de formation et d'appui aux communes.

Afin de renforcer ce dispositif, le Conseil d'État a décidé de resserrer la périodicité des contrôles. Les établissements publics présentant un risque élevé feront désormais l'objet d'une inspection tous les deux ans, contre cinq ans auparavant. Pour les établissements publics à risque modéré, la périodicité est fixée à quatre ans, au lieu de dix. Les catégories de risques seront précisées par l'ECAP selon les prescriptions de prévention incendie en vigueur.

Renforcement du suivi et des contrôles de sécurité
L'ECAP assurera un monitoring des contrôles sur la base des rapports d'inspection que toutes les

communes lui transmettront chaque année, conformément aux dispositions en vigueur. Ce suivi permet d'assurer une vision cantonale consolidée de la situation et de renforcer la surveillance des établissements publics à risque.

Par ailleurs, le Conseil d'État a confirmé l'interdiction de l'utilisation d'engins pyrotechniques dans les espaces fermés des établissements publics. Elle concerne les engins pyrotechniques de divertissement, y compris ceux pouvant être vendus librement. Seuls les dispositifs sans flamme, notamment les équipements dotés de LED, restent autorisés. Cette clarification vise à renforcer la compréhension et l'application du cadre légal existant, dans un objectif de prévention et de sécurité.

Dans le prolongement de ces décisions, des contrôles ciblés ont déjà été menés en priorité dans les établissements publics présentant les risques les plus élevés. Ces contrôles ont été réalisés en janvier 2026 conjointement par le service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV) et les services communaux de prévention incendie. Les autres bars, clubs et discothèques devront être inspectés par les communes d'ici au 31 décembre 2026.

Un premier état de situation sera dressé début 2027 afin d'évaluer l'efficacité des mesures prises et d'examiner, si nécessaire, de nouvelles adaptations, y compris en matière de répartition des compétences entre le canton, l'ECAP et les communes.

Comm.

SKI DE PISTE

Des conditions idéales pour apprendre à skier



L'École suisse de ski (ESS) Les Rasses–La Robella a bien débuté les cours collectifs et privés, principalement sur le domaine des Rasses, depuis le commencement de la saison.

En effet, l'enneigement sur le domaine de Sainte-Croix/Les Rasses est régulier et bon pour la pratique des sports de glisse.

L'ESS se réjouit de proposer encore des cours de tous niveaux de ski alpin, de snowboard et de ski de fond pour

la semaine de relâche neuchâteloise. Les inscriptions sont à faire sur le site de l'ESS: lesrasses-larobella.ch.

Sur le versant Robella, le vent et la pente plus accentuée n'ont permis que quelques jours d'exploitation. Nous espérons qu'avec les futures tombées de neige cela pourra à nouveau fonctionner.

Thomas Lancia, gérant,
Daniel Juvet, directeur de l'ESS
Les Rasses–La Robella

BADMINTON

Valentine Genet et Layana Nunes Marques remportent le bronze

La cinquième et avant-dernière étape du circuit junior s'est déroulée samedi dernier à La Chaux-de-Fonds, sous l'organisation du BC La Chaux-de-Fonds. Près de 70 jeunes athlètes issus de la région ouest ont pris part à cette compétition.

Le Badminton Val-de-Travers était représenté par onze joueurs et joueuses, répartis dans les catégories U13 à U19. Les juniors ont fait preuve d'un bel esprit sportif et de performances prometteuses tout au long de la journée.

En catégorie **U13 garçons**, Ethan Perardot et Robin Schlichtig ont réalisé un solide parcours, s'inclinant en quarts de finale après de beaux matches. La prestation de Robin Schlichtig a été saluée par le président de l'AOb, Daniel Günther.

Chez les **U19**, Méline Chabloz est également parvenue jusqu'aux quarts de finale, confirmant sa progression sur le circuit.

En **U15 garçons**, Romain, Martin et Matthias ont livré des rencontres engagées, mais n'ont pas réussi à sortir de leur poule malgré une combativité remarquable.

La journée a été marquée par deux podiums pour le club. En **U13 filles**, Layana Nunes Marques

a décroché la médaille de bronze, tout comme Valentine Genet en **U15 filles**.

Ces résultats illustrent le travail de formation et l'attitude exemplaire des juniors du Val-de-Travers, qui ont su représenter leur club avec sérieux et fair-play.

La prochaine échéance est fixée au samedi 21 mars, avec la sixième et dernière étape du circuit junior, organisée par le Badminton Val-de-Travers. À l'issue de cette rencontre, les huit meilleurs joueurs et joueuses de chaque catégorie se qualifieront pour le master AOB, qui sera organisé par le BC Neuchâtel. Plus d'une vingtaine de juniors représenteront alors notre belle région.

Les supporters sont invités à venir nombreux encourager ces jeunes talents.

Comm.



Médaille de bronze pour Valentine Genet (U15) et Layana Nunes Marques (U13).

BOXE

Promouvoir et découvrir la boxe à Couvet

Dimanche dernier, une cinquantaine de boxeurs se sont réunis à espaceVal, à Couvet, pour un après-midi placé sous le signe du sport, du partage et de la convivialité.

Organisée par Robert Barbezat, du Boxing Club Fribourg, et David Favre, du Centre SAS, cette rencontre avait pour objectif de promouvoir la boxe et de proposer un spectacle sportif accessible au public.

Tout au long de l’après-midi, les participants ont enchaîné les exercices techniques dans une ambiance à la fois studieuse et conviviale.

Le public présent a ainsi pu découvrir les différentes facettes de ce sport exigeant, alliant discipline, respect et performance.

Très satisfaits de la réussite de la journée, les organisateurs soulignent l’enthousiasme des participants et l’intérêt du public.

Comm.



COURSE À PIED

Les Mines réjouies : une 6^e édition réussie avant le clap de fin



Pour la sixième fois, les 100 km des Mines réjouies, au départ des Mines d’asphalte à Travers, se sont déroulés samedi 14 février, jour de la Saint-Valentin, réunissant les passionnés d’ultra-endurance malgré une météo hivernale difficile.

Marquée par le froid, la pluie et le vent, l’édition 2026 a néanmoins pu se tenir dans de bonnes conditions. Initialement complète avec 50 inscrits, la course a connu plusieurs désistements. Au final, 40 coureurs ont pris le départ, 36 ont été classés et 4 ont abandonné.

Les conditions humides, avec plusieurs flaques sur le parcours, n’ont pas empêché les athlètes de briller. Sur 100 km, Florian Robin s’est imposé en 7 h 38’56, tandis que Céline Bernasconi a remporté l’épreuve féminine en 10 h 49’42.

Sur 50 km, la victoire est revenue à Nathan Koziol en 3 h 49’40, devant Madalena Morgado en 4 h 24’36.

Les organisateurs, Christian et Julia Fatton, Pascal Pittet, Philippe Carrard

et Claude Robert, se disent très satisfaits de cette journée. Cette manifestation a également généré plusieurs nuitées dans le Val-de-Travers, contribuant à l’économie locale.

Engagé sur la course, l’organisateur néraoui Christian Fatton revient sur son expérience: «Libéré du stress, je suis parti un peu trop vite. Après un bon début, la fatigue et le manque de sommeil ont pesé. À 40 km, mes quadriceps brûlaient et j’ai préféré m’arrêter à 50 km pour éviter la blessure.» Il termine en 5 h 15, à la 13^e place du scratch.

De son côté, Julia Fatton a signé une belle performance en progression constante, concluant le 50 km en 4 h 48’07 (5^e féminine, 8^e au scratch).

Malgré le succès populaire et sportif, les organisateurs annoncent mettre un terme à l’aventure en raison des incertitudes météorologiques hivernales. Une page se tourne pour une course devenue un rendez-vous apprécié du calendrier régional.

SKI DE FOND

S’Kiffé froid : résultats manquants chez les U12 garçons

Lors de notre précédente édition consacrée à la S’Kiffé froid, organisée par le SC La Brévine aux Cernets-Verrières, la catégorie U12 garçons n’avait pas été mentionnée, en voici les résultats.

U12 garçons, 750 km : 1. Justin Hainard – 2. Théo Vuillemez – 3. Gaston Heger, tous les trois du SC La Brévine – 4. Jovian Robert, SC La Vue-des-Alpes – 5. Elliott Farine – 6. Rayan Hugoniot – 7. Loen Schmid – 8. Benjamin Crivelli – 9. Thibaut Guyot – 10. Deven Huguenin – 11. Johan Vermot – 12. Colin Guyot, tous du SC La Brévine.

Comm.

Milla Pittier s’impose à Évölène et remporte le titre national

Le week-end dernier, Milla Pittier (SC La Vue-des-Alpes) a remporté, au terme des trois boucles de 2 km, avec 18,7 secondes d’avance sur sa première poursuivante, les championnats suisses U16 qui se déroulaient à Évölène dans le cadre du Swiss Nordic Trophy. L’épreuve individuelle en style classique a souri à l’athlète qui réussit cette performance sept ans après son frère Ilan.

U14 garçons, 4 km : 8. Jules Cassi, SC La Brévine, 13’08 – 29. Achille Heger, SC La Brévine, 14’28 – 31. Mathieu Schmid, SC La Vue-des-Alpes, 14’37 – 35. Matti Lauenstein, SC La Vue-des-Alpes, 14’52 – 39. Jules Heger, SC La Brévine, 15’01. **U16 filles, 6 km :** 1. Milla Pittier, 17’53. **U16 garçons, 6 km :** 9. Théo Nappiot, 17’12 – 10. Erik Lauenstein, 17’14 – 28. Nils Truong, 18’55, tous du SC La Vue-des-Alpes.

Comm.

Retour du Waterslide aux Rasses

Le traditionnel Waterslide, qui se déroulera ce samedi au pied des pistes des remontées mécaniques du Balcon du Jura, fait son grand retour cette saison.

Le principe reste inchangé : un bassin de 9 m, creusé dans la neige et rempli de 25’000 litres d’eau, que les participants tentent de traverser à skis,

en snowboard ou avec des engins originaux, souvent déguisés, sous les encouragements du public.

Animations, restauration et ambiance conviviale accompagneront l’événement, prévu dès 10 heures.

Comm.

COURSE À PIED

Charity Run : succès populaire et solidaire au Landeron

Dimanche dernier, la Charity Run a fait étape au Landeron pour sa première édition, réunissant plus de 500 inscrits. Une grande partie des bénéfices sera reversée à l’association Isaac, engagée en faveur des personnes ayant des difficultés de langage.

Le parcours de 5 km, plat et tracé dans la vieille ville et le long de la Thielle, a permis de belles performances. Chez les hommes, Alexis Lherieau s’impose en 14’40, tandis que Gianna Wokler l’emporte chez les dames en 17’28.

Parmi les coureurs vallonniers connus, Ghislaine Merlin (180°, 23’10), Silvana Ferrari (301°, 28’21), Nasko Messerli (272°, 26’45) et Lolita Mehmeti (363°, 30’25) se sont distingués parmi les 456 classés.

Comm.

HOCKEY SUR GLACE



U12-2 : 2 matches gagnés et 3 matches perdus au tournoi de Fleurier. Contre Université NE 4-3, contre Yverdon-les-Bains III 5-4, contre HCC II 0-2, contre Meyrin extra 3-6 et 3-8 contre Meyrin.

RÉSULTATS

Hockey sur glace

Résultats juniors

U18-A : Fleurier – Delémont-Vallée 3-4
U16-A : Delémont-Vallée – Fleurier 1-12
U14-TOP : Fleurier – Franches-Montagnes 11-5

Au

Courrier
Val^{du}-de-
Travers
HEBDO

on aime le sport...
tous les sports !

À LOUER

à Couvet

Beau 4½ pièces

en duplex dans les combles, refait avec beaucoup de cachet. Cuisine agencée, salle de bains (baignoire), poêle, lave-linge, sèche-linge, grand garage avec électricité et porte automatique, place de parc.

Pour le 1^{er} juillet.

Loyer **Fr. 1450.-** charges comprises

Tél. 079 124 16 34

Gestion Clerc

À VENDRE À FLEURIER

dans quartier très calme,

lumineux appartement en duplex de 140 m² avec grand balcon

Belle cuisine agencée ouverte sur séjour avec poêle, deux salles d'eau, garage et place de parc.

Fr. 510'000.-

Pour plus d'informations ou obtenir le dossier de vente de ce bien, contacter Gestion Clerc :

Tél. 078 801 84 44

www.gestion-clerc.ch

Sy Sarah Modolo

Thérapeute

Rue de la Montagnette 19 – 2114 Fleurier

+41 79 290 76 61

www.sarah-modolo.ch

ENTREPRISE GÉNÉRALE EN BÂTIMENTS

G. FREY et fils sa

ÉTUDE | PROPOSITION | DEVIS | PROJET GÉNÉRAL

Construction neuve | Transformation | Rénovation

Terrassement | Démolition | Béton armé | Maçonnerie | Chape | Façades

Isolation périphérique | Aménagement extérieur | Terrasse | Génie civil

Clos Donzel 5 - 2114 Fleurier - T. +41 32 861 30 17 - admin@gfreyetfils.ch

À VENDRE

Un petit chez soi vaut mieux qu'un grand chez les autres

Théâtre des Mascarons

Jamais la mort d'un chat n'aura fait autant réfléchir

Une table, deux chaises, une nappe (vieille et moche), une lampe (tout aussi d'époque), quelques ustensiles et un clavier pour faire de la musique: voilà à quoi se résumait le «décor» de Lettres au chat, dimanche, au théâtre des Mascarons de Môtiers! Tout le reste est passé par le jeu de Clémence Mermet et Timothée Giddey. Pour une pièce joliment perchée autour de la mort d'un chat? Pas seulement! Pour une vraie performance théâtrale.



Ambiance de façade solennelle après la mort du chat Pépin. En réalité, un joli prétexte pour aller piocher dans nos profondeurs grâce à Clémence Mermet et Timothée Giddey.

Ici, le mot performance prend tout son sens. Sous prétexte d'un événement tragique – la mort d'un chat appelé Pépin –, le duo doit réussir à créer une atmosphère et captiver l'intérêt du public en lisant des lettres. Ces lettres, ce sont celles des membres de la famille qui l'ont connu mais aussi celles d'objets avec qui Pépin a été en contact (sa gamelle, son coussin bleu,...). Pour donner du corps à ce défi d'apparence simple ou simpliste, Clémence et Timothée sont tour à tour musiciens, bruiteurs et bien sûr conteurs. Le «tout» tient grâce à leur complicité sur scène.

Soixante minutes de «lâcher-prise» offert en cadeau
S'installe alors une ambiance faussement lourde, remplie d'absurde et de 4^e degré (au moins). Ce fait

quotidien (la mort d'un animal de compagnie), ce «petit rien» diront certains, se transforme petit à petit en terrain propice à la poésie et à la légèreté. Mais surtout, un terreau propice à la réflexion et à l'introspection, pourquoi pas! Durant 60 minutes, le duo a réussi à plonger chaque spectateur dans un «faux rythme», loin de la frénésie de la vraie vie. Comme un cadeau offert à leur public, ils lui ont offert un espace de lâcher-prise pour se questionner sur différents thèmes comme la solitude, la maternité, la quête de soi, le deuil et le besoin de changement. L'air de rien, avançant à pas de félin, de nouvelles couches de lecture et de compréhension ont apporté de la profondeur aux récits. Et si toutes ces lettres ne s'adressaient pas vraiment au chat en fin de compte?

L'avis d'un couple de spectateurs

«Cette performance était drôle, pleine de tendresse et légèrement déjantée. Pour imaginer ce qu'une gamelle pourrait écrire à son chat lorsqu'il meurt par exemple, il faut une certaine audace créatrice. Et puis, il faut aussi réussir à tenir la salle grâce à l'interprétation des textes et l'incarnation des mots, ce qui a été fait durant une heure. Un vrai dépaysement!» Clémence Mermet et Timothée Giddey boivent du petit lait...

Kevin Vaucher

Michelle Vivot

Cette Vallonnière aurait dû être aux JO de Cortina... 1956!

Michelle Vivot, retenez bien son nom! Pas parce qu'il est difficile à retenir mais parce que je lui ai promis de ne pas le répéter trop fort. C'est dans la quiétude de Buttes que cet ancien grand espoir du ski de fond tricolore vit entourée des siens. Discrète mais pas effacée, humble mais pas effacée. Pétille et toujours pas effacée. La future nonagénaire vit les Jeux olympiques 2026 de Cortina de façon très particulière, elle qui a été un peu injustement... effacée des livres d'histoire des JO, il y a 70 ans maintenant! Récit.

Michelle Vivot, c'est l'histoire d'une femme née en 1937 juste de l'autre côté de la frontière. Cette fille de paysan de la Cluse-et-Mijoux vit dans une époque où les enfants d'agriculteurs aident à la ferme. Son papa voulait d'ailleurs la garder le plus souvent possible à la ferme. Alors quand elle commence le ski de fond en 1955, il ne le voit pas d'un très bon œil. Mais la jeune femme a grandi et elle a 18 ans. Et lorsqu'elle monte pour la première fois sur les skis, la magie opère instantanément et elle se classe 4^e d'une course de bon niveau à Pontarlier.



La fondeuse de la Cluse-et-Mijoux (au centre) lors d'une course au pied du château de Joux.

Directement dans le top 3 de l'équipe de France
Personne ne le sait encore mais cela va la mener très vite en équipe de France. «Un ancien champion de France de la Cluse-et-Mijoux m'a repérée et il m'a poussée à continuer à faire des courses pour me faire connaître. Chose que j'ai faite», conte Michelle Vivot. Après quelques sorties à peine, la jeune fille est appelée sous les couleurs nationales. Et la magie continue d'opérer: «La première fois que je me suis frottée aux meilleures fondeuses, j'ai terminé dans le top 3.» Incroyable! Incroyable oui, mais n'allez pas croire qu'elle trichait. Michelle a horreur de ça et vous allez comprendre pourquoi.

PORTRAIT

par Kevin Vaucher



Michelle Vivot pose avec sa fille Marie-France et quelques-unes de ses récompenses.

Une musculature naturelle d'enfant d'agriculteur
«Si elle était aussi compétitive sur les skis, c'est grâce à son travail à la ferme. Elle avait une musculature naturelle bien développée. Ça paie de soulever du foin toute l'année», rigole sa fille Marie-France. Pour le cardio, Michelle allait tous les jours à l'école en courant. Deux kilomètres «aller» puis deux bornes au «retour» aussi. Alors au moment de batailler sur les lattes, ça pèse et ça porte ses fruits surtout. La fille de paysan monte deux fois sur la deuxième marche du podium en championnat de France (1956 et 1958) et elle devient même championne nationale en 1957. De course en course et de podium en podium, Michelle Vivot se retrouve bientôt au mont Revard pour un stage d'entraînement de 20 jours en guise de présélection pour les Jeux olympiques 1956 de Cortina d'Ampezzo.

Le «sale coup» des Russes qui met fin à l'épopée
Bingo! Elle est présélectionnée et envoyée à Grindelwald où la plupart des nations se retrouvent pour une course d'entraînement en vue de la sélection finale. Hélas, la magie a fini par s'estomper: «Les 4 fondeuses ont été recalées par la Fédération française qui a préféré miser sur le ski alpin. Je pense que nous avons aussi payé le fait d'avoir été larguées par des Russes surhumaines (de gros doutes planent sur les pratiques russes de cette époque). Elles nous prenaient 1 minute d'avance tous les kilomètres.» Cette fin d'épopée frustrante et un peu injuste sonna le glas quasi immédiat de sa carrière. Septante ans plus tard, les Jeux rallument la lumière sur Cortina et Michelle se rappelle au bon souvenir de ses exploits. Si la magie est l'art de créer l'émerveillement, alors on peut dire sans peine que Michelle a parfaitement réussi son tour... de piste

Quand une concurrente dévissait les fixations de ses adversaires
Dans les années 1950, le monde du ski de fond était très loin du professionnalisme qui l'entoure aujourd'hui. «Le matériel était rustique. J'avais des skis finlandais, plus légers que la moyenne. Surtout, je n'avais pas de staff et je faisais mes skis toute seule. On devait notamment planter un thermomètre dans la neige pour connaître la température exacte et utiliser le bon fartage. Je n'ai pas toujours tapé juste», se marre Michelle Vivot. Aussi, la fondeuse se rappelle d'une ancienne coureuse qui n'hésitait pas à aller secrètement dévisser les fixations des plus jeunes pour rester dans le coup.